

GUIDE DES PARENTS

ÉTÉ 2025

CAMP DE JOUR

LE TSUNAMI



LAURIER-STATION



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2025

À PROPOS

NOTRE MISSION

Le camp de jour de Laurier-Station se veut à la fois un service d'animation estival, amusant et diversifié pour les familles, ainsi qu'un lieu de divertissement visant des groupes d'enfants de 5 à 13 ans.

NOS OBJECTIFS

- Offrir une programmation variée et adaptée à l'âge des enfants : activités sportives, artistiques, récréatives, aquatiques, culinaires, etc.
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie.

Notre programmation vise à favoriser l'épanouissement des enfants dans un cadre sécuritaire, tout en faisant la promotion des valeurs citoyennes, telles que le respect, l'équité et la collaboration.

LA STRUCTURE D'ENCADREMENT

Notre équipe est présente tout au long de l'été pour que votre enfant profite d'activités stimulantes et sécuritaires. Les animateurs du Camp de jour sont responsables du bon déroulement des animations et des activités quotidiennes. Nos animateurs se feront un plaisir de répondre à vos questions, leurs priorités demeurent la supervision et l'encadrement du groupe à leur charge. Nos animateurs sont épaulés par deux coordonnatrices présentes sur le site. Concernant les questions relatives au fonctionnement ou les questions ne nécessitant pas la présence immédiate de l'animateur, nous vous invitons à contacter nos coordonnatrices.

Directrices des loisirs : Isabelle Toutant

Coordonnatrices du camp de jour : Mégan Brousseau & Émilie Hamel

Accompagnatrices : Alycia Côté, Laurie Castonguay & Éliane Hamel

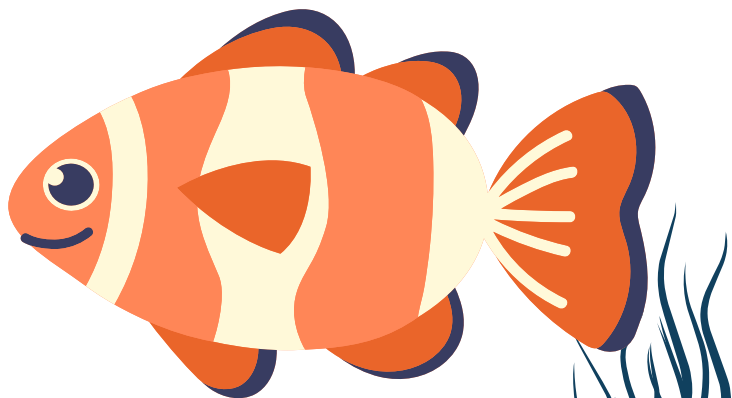
Équipe sur le terrain : animateur(trice)s

LES ATTENTES DU SERVICE DES LOISIRS

Les priorités du Service des loisirs, en ce qui concerne le Camp de jour, sont de garantir la sécurité des enfants, de mettre en œuvre des activités stimulantes pour ces derniers et de former des animateurs dynamiques et efficaces. Toutefois le succès du camp et les attentes de notre équipe reposent sur d'autres éléments essentiels. En effet, la direction du Service des loisirs s'attend à ce que le personnel du camp adopte des comportements sains envers les enfants. En revanche, ces exigences sont, bien entendu, les mêmes envers les enfants. Ainsi, nous nous attendons à ce que tous adoptent un langage approprié, fassent preuve de politesse et démontrent de la bonne humeur durant leur présence au camp. Le respect des consignes et l'entraide à prendre part aux activités sont nécessaires à l'atteinte du plaisir quotidien.

En collectivité, le respect entre les enfants et l'inclusion de tous seront des prémisses intransigeantes, aucun geste de violence ou d'intimidation ne sera toléré. Une hiérarchie des conséquences à appliquer suite à un écart de conduite est mise en place. Celle-ci allant du simple avertissement jusqu'au renvoi du Camp de jour. Elle se trouve à la fin de ce document, tout comme le code de vie du Camp de jour.

La collaboration des parents dans l'application de ces exigences s'avère indispensable!





INFORMATIONS IMPORTANTES

RENCONTRE DE PARENTS

Chaque année avant le début du Camp de jour, les responsables du camp de jour tiennent une soirée d'informations visant à faire connaître les grands principes et à clarifier les directives du Camp de jour, à bien identifier les attentes de l'équipe d'animation et à répondre à toutes les interrogations que peuvent avoir les parents.

C'est l'occasion pour les enfants de faire connaissance avec l'équipe d'animation. Les enfants sont les bienvenus! Après la présentation de l'équipe d'animation, ceux-ci descendront dans le gymnase afin de s'amuser pendant que les parents resteront dans la salle polyvalente avec les coordonnatrices et la direction des loisirs pour la partie informations.

Cette rencontre aura lieu le 19 juin à 18h30 au Complexe Récréatif de Laurier-Station, 136 rue Bergeron.

ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Nous comptons sur votre collaboration pour respecter les heures d'arrivée et de départ des enfants. Si votre enfant arrive en retard, vous devez nous contacter afin de connaître l'endroit où aller le porter. Même chose si vous désirez le récupérer plus tôt.

Lors de votre arrivée au service de garde, si votre enfant est âgé entre 5 à 7 ans, vous devez aller le reconduire au petit parc, près du Complexe Récréatif. Si votre enfant est âgé entre 8 à 13 ans, vous devez aller le reconduire au Pavillon Desjardins, près du Complexe Récréatif. Lors du service de garde, en fin de journée, vous irez récupérer votre enfant au même emplacement que lors de votre arrivée le matin.

En cas de pluie, le service de garde aura lieu dans le gymnase à l'intérieur du Complexe Récréatif. Nous vous demandons de vous présenter auprès de l'animateur lorsque vous venez chercher votre enfant afin qu'il vous identifie.

*** Une pénalité de 10\$ par tranche de 15 minutes de retard vous sera facturée après l'heure de fin du service de garde.**

Pour les enfants qui arrivent et repartent seuls, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'ils se rendent bien au Camp de jour. Il y aura un service de brigadier offert cet été au coin des rues Beaudry et St-Joseph. Les heures de ce service sont de 8h45 à 9h00 et de 16h00 à 16h15.

Nous prenons les présences durant les trois blocs du service de garde (matin, midi, soir). Nous les prenons aussi deux fois par jour (en avant-midi vers 9h15 ainsi qu'en après-midi vers 13h15). Nous ne contactons pas les parents pour les aviser de l'absence de leur enfant au Camp de jour. Nous vous demandons tout de même de nous prévenir lorsque votre enfant sera absent.

Aucun enfant ne doit être laissé seul et sans surveillance avant ou après les heures du Camp de jour.

LIEU

- Le lieu des activités est le Complexe Récréatif de Laurier-Station, 136 rue Bergeron.
- Le lieu général pour le service de garde et les rassemblements est le Pavillon Desjardins.
- Le lieu général pour le service de garde et les rassemblements en cas de pluie est le gymnase du Complexe Récréatif.
- Nos installations lors de beau temps sont le Pavillon Desjardins, le Parc des Alliances, le terrain de baseball, les terrains de soccer, le terrain de tennis et la patinoire.
- Nos installations lors de mauvais temps sont le gymnase, la Salle polyvalente et le Pavillon Desjardins.
- Il se peut également que nous allions au Centre Communautaire et à la Chapelle.

HORAIRE

- L'horaire du Camp de jour et du Club ado est de 9h00 à 16h00.
- L'horaire du service de garde est de 6h30 à 9h00 et 16h00 à 17h45.

* Prendre note que l'heure du dîner est incluse dans l'inscription, peu importe le forfait choisi.

Le début du Camp de jour est le 25 juin 2025 et la fin du Camp de jour est le 15 août 2025.

* Prendre note que nous serons fermés le 24 juin 2025 et le 1er juillet 2025.

INFORMATIONS IMPORTANTES



UNE JOURNÉE TYPIQUE

6h30 à 9h00	Service de garde du matin & présences
8h50 à 9h00	Arrivée des enfants au Pavillon Desjardins
9h00 à 9h15	Regroupement, crème solaire & présences
9h15 à 10h15	Début des activités dans les différents groupes
10h15 à 10h30	Collation & crème solaire
10h30 à 11h30	Suite des activités dans les différents groupes
11h30 à 13h00	Période du dîner & présences
13h00 à 13h15	Regroupement, crème solaire & présences
13h15 à 14h15	Début des activités dans les différents groupes
14h15 à 14h30	Collation & crème solaire
14h30 à 16h00	Suite des activités dans les différents groupes
16h00	Départ des enfants
16h00 à 17h45	Service de garde du soir & présences

LE MATÉRIEL REQUIS



Pour faciliter le bon déroulement des activités, nous demandons à tous les enfants d'apporter chaque jour le matériel suivant : bouteille d'eau (réutilisable de préférence), maillot de bain, serviette de plage, élastique à cheveux pour la baignade, chapeau ou casquette, crème solaire, espadrilles ou souliers permettant les activités sportives, une boîte à lunch comprenant un dîner et deux collations, bottes de pluie et imperméable (en cas de mauvais temps).

Veuillez identifier tous les vêtements et objets personnels de votre enfant.

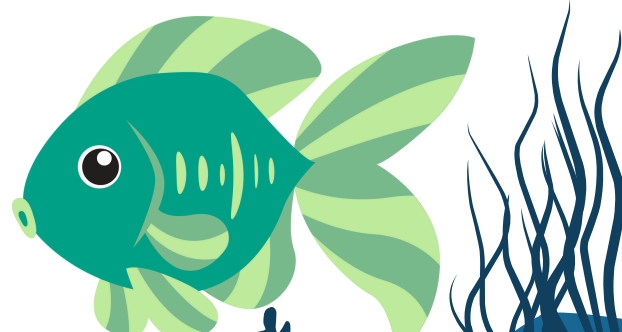
Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou endommagés. Aucun objet personnel ou objet de valeur (gommes, jouets, appareils électroniques, etc.) n'est autorisé.



DÎNER ET COLLATIONS



Les enfants qui dînent au Camp de jour doivent apporter un lunch froid de préférence ainsi que deux collations. La collation de l'avant-midi doit être des fruits, légumes, produits laitiers, muffins ou produits céréaliers de préférence. Les boîtes à lunch et les contenants doivent être identifiés. Les enfants auront accès à des micro-ondes, mais les repas froids sont recommandés. Les boîtes à lunch resteront à l'extérieur, donc veuillez prévoir de mettre une glace. Nous vous recommandons de préparer des repas nourrissants et équilibrés, ainsi que des collations soutenantes. Une journée d'activités extérieures demande beaucoup d'énergie. Nous avons nouvellement une polithique des saines habitude de vie que vous pouvez aller lire sur la page Internet de la municipalité de Laurier-Station.



Informations importantes



Allergies

Il est très important de nous aviser, peu importe la gravité de l'allergie. Si votre enfant possède un auto-injecteur, nous vous demandons de le sensibiliser sur l'importance de respecter les consignes afin de nous aider à assurer sa sécurité de façon adéquate. Prenez note que nos animateurs ont tous suivi une formation RCR, Premiers soins général ou de sauveteur et ils sont tous aptes à administrer l'épinéphrine (Épipen). Vous devez fournir un médicament en bon état et identifié au nom de l'enfant. L'animateur aura le médicament de l'enfant avec lui en tout temps, sur le Camp de jour ou lors des sorties. L'auto-injecteur sera conservé dans le sac à dos de l'animateur.

Les repas et collations ne doivent en aucun cas contenir des traces de noix ou d'arachides, des kiwis, des pacanes, des crevettes ou fruits de mer et des œufs. Les enfants ne peuvent partager ou échanger de la nourriture. Certains enfants sont sujets à des allergies sévères. Ils doivent avoir une dose d'épinéphrine auto-injectable (Épipen). Si des enfants sont allergiques à d'autres aliments, ceux-ci seront également interdits et vous en serez avisé.

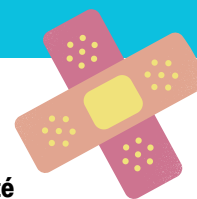


Sécurité

Il est important que le Camp de jour demeure un endroit sécuritaire et agréable pour tous. Notre équipe d'animation interviendra sans préavis auprès d'un enfant dans le cas où :

- Il met sa sécurité ou celle des autres en danger.
- Manque de respect envers les autres ou le matériel utilisé.
- Ne respecte pas les consignes de l'animateur.
- Coup, bataille, langage vulgaire ou intimidation.

Les gestes d'intimidation et de violence ne sont pas tolérés. Dans le but d'offrir aux jeunes un environnement sain, sécuritaire et de plaisir, nous vous demandons de nous informer si votre enfant vous mentionne qu'il vit des situations difficiles au Camp de jour ou s'il est ou a été victime d'intimidation dans d'autres sphères (ex : à l'école).



Santé

Questionnaire santé

Nous vous demandons de remplir le questionnaire santé qui se trouve sur le site internet de la municipalité de Laurier-Station à la page Camp de jour dans la section Loisirs et culture/ Culture et vie collective. S'il devait y avoir des changements en lien avec celui-ci au courant de l'été, il est de votre responsabilité de nous en aviser le plus rapidement possible.

Accident mineur

En cas de blessure légère, les animateurs et la coordonnatrice prodigueront les premiers soins sur place. Un suivi sera fait aux parents et un rapport d'accident sera également rempli.

Accident majeur

Advenant un accident plus grave, la coordonnatrice tentera de joindre les personnes à contacter aux numéros indiqués dans le questionnaire santé de l'enfant. Vous devez veiller à ce que ces numéros soient à jour. Si aucune de ces personnes n'est disponible, la coordonnatrice du Camp de jour prend les décisions nécessaires pour faire traiter l'enfant.

IMPORTANT

Selon la gravité de l'accident, les services d'urgence (911) peuvent être contactés avant toute autre personne. **Les frais d'ambulance sont sous la responsabilité des parents, le cas échéant.**

Médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments, cela doit être indiqué à son dossier et nous devons en être avisés. Aucun médicament ne peut être pris sans l'autorisation écrite des parents, incluant ceux en vente libre.

S'il est indiqué au dossier de votre enfant qu'il prend des médicaments, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation. Les médicaments doivent être dans leur contenant original, avec identification et posologie.

Je reste à la maison si...

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement. N'oubliez pas de nous aviser de son absence par courriel ou téléphone. De plus, si votre enfant a l'une des maladies suivantes, il est obligatoire de nous en aviser et de le garder à la maison. Nous suivrons la procédure recommandée par le CISSS selon le cas.

- Rougeole, coqueluche, tuberculose, impétigo, méningite, oreillon, poux, 5ème maladie, gale, hépatite, varicelle.

Informations importantes

Informations importantes au sujet de votre enfant



Lors de l'inscription de votre enfant, il est tout à son avantage que nous soyons informés de sa situation de santé.

Qu'il s'agisse de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, de trouble oppositionnel, d'impulsivité, d'un trouble de comportements violents, de dyspraxie, de dysphasie, d'épilepsie, du syndrome de Gilles La Tourette, de trouble envahissant du développement, de trouble du spectre autistique ou de toute autre situation nécessitant une façon d'animer différente, merci de nous en faire part, votre collaboration sera grandement appréciée.

Bien que nous ayons l'aide d'une éducatrice spécialisée en formation ainsi que la volonté d'adapter notre animation afin que tous passent un bel été, nous offrons un service destiné à un groupe et non un accompagnement individualisé. Merci de votre compréhension!

Piscine



L'horaire de piscine sera la suivant pour cet été :

Lundi : 14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans) et 15h00 à 15h50 (8-9 ans et 10-11 ans)

Mercredi : 14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans) et 15h00 à 15h50 (8-9 ans et 10-11 ans)

Vendredi : 14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans) et 15h00 à 15h50 (8-9 ans, 10-11 ans et Club Ado)

Nous vous demandons de remplir le formulaire Éval'eau afin d'assurer la sécurité aquatique des enfants fréquentant le Camp de jour. Ce formulaire se trouve sur le site internet de la municipalité de Laurier-Station à la page Camp de jour dans la section Loisirs et culture/ Culture et vie collective.. Si nous n'avons pas ce formulaire rempli de votre part ou si l'enfant échoue le test, il devra porter une flottaison (VFI, Hippopotames, flotteurs) en tout temps lors des moments de piscine.

Activités et sorties

Toutes les activités sont déjà incluses dans le tarif du Camp de jour. **Lors des journées de sortie, il est très important que votre enfant arrive au Camp de jour à 8h45 afin que nous puissions quitter pour l'activité à 9h00.** Le retour et la fin de ces activités sont prévus pour 16h00. Voir le calendrier des activités et sorties dans la programmation qui se trouve sur le site internet de la Municipalité de Laurier-Station à la page Camp de jour dans la section Loisirs et culture/ Culture et vie collective.

Jeux d'eau

Des activités impliquant de l'arrosage sont organisées fréquemment pour le plaisir des enfants et pour se rafraîchir, surtout lors des canicules. Les vêtements de vos enfants peuvent se faire mouiller. Il est donc préférable d'avoir un maillot de bain en tout temps dans son sac.

Sortie à vélo

Il y aura des sorties à vélo pour les plus vieux, le port du casque est obligatoire.

Ateliers technopédagogiques

Ceux-ci seront animés par des animateurs d'ABC Lotbinière. ABC Lotbinière offre des ateliers pédagogiques sur la tablette pour les enfants de niveau primaire de la MRC. Leurs animateurs se déplaceront dans notre Camp de jour afin d'animer des périodes de 30-45 minutes de jeux éducatifs sur des tablettes électroniques. Les enfants auront ainsi la chance de réviser les notions de base et de garder leurs compétences actives.



Informations importantes

Chandails

Le chandail est inclus dans le prix d'inscription du Camp de jour et du Club ado. Le port du chandail du Camp de jour est obligatoire lors des sorties à l'extérieur du site.

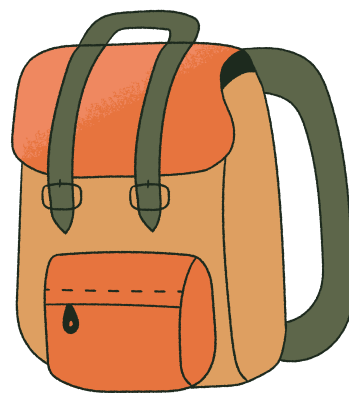


****Chandail de l'été 2024****

Sac à dos

Vérifiez régulièrement le contenu du sac à dos de votre enfant. Il est important que chaque jour, le sac de votre enfant contienne les articles suivants : bouteille d'eau, crème solaire, chapeau ou casquette, maillot de bain, serviette de plage et boîte à lunch.

Tous les articles doivent être identifiés au nom de l'enfant. Vérifiez le sac à dos pour vous assurer qu'il est complet. Il est recommandé de laisser des vêtements de rechange dans le sac de votre enfant.



Le soleil et la pluie

Les enfants seront à l'extérieur le plus possible. Vous devez donc les habiller en fonction de la météo.

À titre d'exemple :

- Vêtements légers, casquette ou chapeau et maillot de bain par temps chaud et ensoleillé.
- Veste chaude, bas et souliers fermés par temps froid.
- Imperméable, bottes de pluie et vêtements de rechange pour les journées pluvieuses.

La météo est très variable au Québec et nous devons en tenir compte. Les enfants doivent porter des vêtements confortables, dans lesquels ils sont à l'aise de bouger, de faire du sport et qu'ils n'ont pas peur de salir. Nous privilégions le port d'espadrilles ou de sandales de sport, aucune sandales de type « gougoune » ne sera acceptées au Camp de jour.



Objets perdus

Chaque année nous accumulons une multitude d'objets et de vêtements perdus. Pour restreindre ce nombre, nous vous demandons d'inscrire le nom de votre enfant sur leurs objets et vêtements (maillot de bain, serviette, casque de bain, crème solaire, bouteille d'eau, boîte à lunch, sac, etc.). Un bac d'objets perdus sera installé dans la Salle polyvalente du Complexe Récréatif de Laurier-Station.

Informations importantes

Ratios de l'Association des camps du Québec

5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-11 ans : 1 animateur pour 13 enfants

Club ado : 1 animateur pour 15 enfants



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2025

Communications

Le journal hebdomadaire

Celui-ci a été implanté en 2020 et il demeure un outil indispensable à la coordination de notre Camp de jour. Nous sommes heureux d'offrir une grande variété d'activités, mais votre collaboration est importante. L'information nécessaire pour la semaine se trouvera dans celui-ci qui sera disponible chaque jeudi, pour la semaine suivante. Des copies papier seront disponibles, mais nous privilégions que vous utilisiez la version électronique qui sera mise en ligne sur le groupe Facebook du Camp de jour Le Tsunami. Assurez-vous que nos courriels se rendent bien à la bonne adresse (à partir de notre logiciel SportPlus) et qu'ils ne se retrouvent pas dans vos indésirables.

Page Facebook et groupe Facebook du Camp de jour

Assurez-vous de suivre la page Facebook du Camp de jour ainsi que de rejoindre le groupe Facebook afin d'avoir des rappels concernant les différentes activités. Nous y publierons des photos de certaines activités spéciales, prendre note que seuls les enfants dont nous avons reçu préalablement l'autorisation (dans la fiche santé) se retrouveront sur les photos.

Nous joindre



- Directrice des loisirs au 418-728-2725, poste 101
- Courriel de la directrice des loisirs: directionloisirs@laurierstation.ca
- Coordonnatrice des 5 à 7 ans au 418-728-2725, poste 2
- Coordonnatrice des 8 à 13 ans au 418-728-2725, poste 3
- Courriel des coordonatrices: campdejour@lauriersation.ca
- Info santé au 8-1-1



Camp de jour Le Tsunami 2025



Municipalité Laurier-Station

Le Camp de jour a une page Facebook destinée aux parents et au public et une groupe privé sur Facebook destiné uniquement aux parents dont les enfants fréquentent le camp de jour. Ces informations sont destinées aux parents d'enfants participant au Camp de jour. Comme de plus en plus de personnes utilisent les réseaux sociaux, il s'agit d'un moyen plus rapide d'atteindre davantage de parents.

Code QR vers le groupe Facebook du camp de jour :



Hierarchie des conséquences à appliquer pour les enfants

Lorsqu'un enfant ne suit pas les règles établies et connues et qu'il a déjà eu trois avertissements par l'animateur, les conséquences suivantes s'appliquent :

1 - L'animateur règle le problème au niveau de son groupe.

Ex. retrait temporaire du jeu, changement de place, discussion avec l'enfant.

2 - Rencontre de l'enfant par l'éducateur spécialisée.

Mise en place d'un système de gestion ou d'un contrat.

3 - L'enfant est retiré de son groupe et rencontre de l'enfant par la coordonnatrice.

4 - Suspension de l'enfant quelques jours (sans remboursement).

5 - Suspension de l'enfant une semaine (sans remboursement).

6 - Expulsion du camp de jour (sans remboursement).

Lorsqu'un enfant obtient 1 billet rouge ou 2 billet jaunes, l'étape numéro 2 sera appliquée si elle ne l'est pas déjà.

Dès que la procédure numéro 1 est employée, un rapport de comportement est rempli et les coordonnatrices sont averties pour qu'un billet jaune ou rouge soit rempli.

Billet jaune

Manquement au code de vie du Camp de jour.

Billet rouge

Manquement relatif à la violence (physique ou verbale).

Les billets de comportement doivent toujours être signés par les parents et retournés au Camp de jour par la suite.

Il n'est pas toujours nécessaire de donner 3 avertissements avant que la prochaine conséquence soit appliquée. Des gestes graves entraînent des conséquences immédiates.

Ex.

- Bagarre
- Violence physique
- Vulgarité envers un ou plusieurs enfants
- Intimidation
- Non-respect d'un animateur
- Mise en péril de la sécurité des autres
- Vandalisme du matériel ou des locaux
- Etc.